



Monsieur Philippe DANIEL
Président
Communauté de communes Meurthe
Mortagne Moselle
56 avenue Pierre Sémard
54360 BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Affaire suivie par : Yves SCHULTZ
Tél : 03 83 85 54 37
E-mail : y.schultz@nancy.cci.fr
N/Réf : YSC - 06/23-010

Nancy, le 5 juin 2023

Objet : Révision du P.L.U. de Damelevières

Avis de la CCI Grand Nancy Métropole Meurthe-et-Moselle

Monsieur le Président,

Je me réfère à votre mail en date du 15 mai 2023 par lequel vous me transmettez, dans le cadre des dispositions de l'article L.153.16 du code l'urbanisme, le projet de révision du PLU de la commune de Damelevières.

Une lecture attentive par mes services de l'ensemble des pièces transmises nous a permis de prendre acte des motivations avancées dans le projet communal justifiant l'engagement de cette procédure.

Selon notre analyse, le contenu des éléments de la modification, n'est pas de nature à impacter l'économie générale du document d'urbanisme de la commune actuellement en vigueur.

En conséquence, la CCI Grand Nancy Métropole **n'a aucune remarque particulière à formuler** concernant ce dossier.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Bien à vous.

Le Président,
François PÉLISSIER